

La situation au 12 janvier 2009 après le passage en CMP

- Minoration de la taxe de 25 % sur les routes du Finistère
✓ 7,5 M €
- Exonération de la RN 164
✓ 2 M €
- Abaissement de la fourchette du taux de la taxe à 0,025 à 0,20 € (au lieu de 0,05 à 0,30 €)
✓ Taux fonction de la classe d'émission du véhicule (> 3,5 T) et du degré de congestion du trafic
- Etude d'impact par région présentée avant fin 2009 aux Commissions chargées des finances et à celles chargées des transports
✓ Coût de collecte

7

Chronologie

- Lundi 19 janvier (Comité stratégique)
- Mercredi 4 février (La Gravelle)
✓ Communiqué de presse du 4 février
- Mercredi 18 février (Groupe technique + Dir Cab Ministre, Dir Trans Inframer)
- Jeudi 19 février (Comité stratégique ¶)
- Mercredi 25 février (Groupe technique restreint)
- Lundi 2 mars (Groupe technique + Dir Cab Ministre)
- Communiqué de presse du 3 mars
- 3-4 mars déplacement Bruxelles (Groupe technique restreint)
- Jeudi 5 mars (Comité stratégique)
- Vendredi 6 mars (Matignon)
✓ Pour le Collectif : P.Carré, J.Kuhn, P.Gilberton, T.Merret, A.Le Berre, T. Troesch, H.Le Jeune, F.Duval
- Lundi 9 mars (Comité stratégique ¶)
- Communiqué de presse du 10 mars

19

- Mercredi 18 mars (Groupe technique + Dir Equ)
- Jeudi 19 mars (Groupe technique + MEEDDAT)
- Mardi 24 mars (Groupe technique restreint)
- Lundi 30 mars (Comité stratégique ¶)
- Jeudi 2 avril (Groupe technique restreint)
- Vendredi 3 avril (Groupe technique + Dir Equ)
- Mardi 7 avril (Groupe technique + MEEDDAT)
- Vendredi 10 avril (Comité stratégique ¶)
- Mardi 21 avril (Groupe technique + MEEDDAT)
- Vendredi 24 avril (Comité stratégique ¶)
- Lundi 11 mai (Comité stratégique ¶)
- Jeudi 14 mai (Ministre d'Etat)
✓ Pour le Collectif : P.Carré, J.Kuhn, T.Merret, R. Bilger, H.Le Jeune, F.Duval
- Vendredi 15 mai (Premier Ministre)
- Lundi 18 mai (Comité stratégique ¶)

20

Réunion du 14 mai avec JL Borloo

Patrick Carré
Jacques kuhn (CCI)
Frédéric Duval (UPIB)
Hervé Le Jeune (FNTR)
Thierry Merret (FRSEA - CRA - FDSEA 29)
Remy Bilger (CRCI)

- L'écotaxe ne sera pas remise en cause
- Les propositions doivent être compatibles avec le Grenelle
- Bretagne, Aquitaine, Midi Pyrénées...
- La périphéricité comme critère essentiel pour la minoration du taux:
 - Accord pour limiter la contribution des Régions en fonction de leur PIB:
 - De 120 millions d'€ à 72, puis à **51 millions**
- Exo applicables à la Bretagne
- Maintien de l'exonération RN 164

- Exonération des départementales en report de trafic (impossibilité de le demander pour les collectivités)
- Charge à 44 tonnes
- Exonération pour la collecte de lait

Calendrier:

- Accord de F. Fillon
- Voie parlementaire ou réglementaire ?
- La loi stipule que la taxe doit être en place au plus tard le 31 décembre 2011 pour une application 2012 ?

Venue du Premier Ministre en Bretagne le 15 mai:

- Confirme qu'il a échangé avec JL Borloo suite à la réunion avec le Collectif
- Indique que le Gouvernement est favorable à la solution envisagée.
- Le débat demeure sur les modalités de modification (législative ou réglementaire).

Enveloppe → taux ?

- Comment arriver à 51 millions d'€, voire à 40 M d'€, ou moins ?
- 3 catégories de camions + 3 catégories d'émission de CO2 = 9 taux ?
- Taux moyen (12 centimes) augmenté au global pour compenser les exo portant sur les 3 régions ?

Situation au 18 juin 2009

- L'AN a voté le 11 juin la minoration pour toute la région. Le Sénat devra faire de même début juillet.
- L'AN et le Sénat devront voter la loi de finances 2010 à l'automne pour finaliser le dispositif négocié avec le Gouvernement.